

CONSEIL FLSH

SEANCE PLENIERE DU 25 MAI 2023
ELECTION DU DIRECTEUR

Vu le Code de l'Education, et notamment son article L 713-3,
Vu les statuts de la FLSH et notamment ses articles 25 à 29

Point unique inscrit à l'ordre du jour

Election du Directeur de la FLSH

Le jeudi 25 mai 2023, les membres du Conseil de la FLSH se sont réunis sur convocation, afin de procéder à l'élection du nouveau Directeur de la FLSH dans les conditions fixées à l'article L.713-3 du code de l'éducation, aux articles 25 à 29 des statuts de la FLSH et à l'arrêté E-FLSH-2023-01 portant organisation des élections à la Direction de la FLSH

La séance était présidée par le doyen d'âge, Loïc Chalmel, membre élu du conseil de la FLSH.

Sont constatés les résultats ci-après du dépouillement du vote ayant eu lieu à la FLSH, salle du conseil Gandjavi, au 10 rue des Frères Lumière – 68093 Mulhouse cedex.

1^{er} TOUR DE SCRUTIN

Nombre de présents	15
Nombre de procurations	4
Nombre de bulletins blancs, nuls ou abstentions	0
Laurent BERECH	1
Laurent CURELLY	18

Monsieur Laurent Cuelly est élu Directeur de la FLSH à la majorité absolue des suffrages exprimés des membres du Conseil de Composante.

Fait à Mulhouse, le 25 mai 2023